

Communiqué de presse

Berne, le 20 mars 2013

Révision de la loi sur l'alcool: le Conseil des Etats fait fausse route

L'Union suisse des arts et métiers usam et l'Alliance des milieux économiques pour une politique de prévention modérée AEPM ont pris connaissance avec étonnement des décisions du Conseil des Etats concernant la révision de la loi sur l'alcool. L'interdiction de vendre de l'alcool entre 22h et 6h ainsi que la fixation d'un prix de vente minimal constituent des mesures tout à fait disproportionnées et peu fructueuses.

L'introduction d'une interdiction de vente d'alcool entre 22h et 6h dans le commerce de détail représente une mesure discriminatoire et disproportionnée, car elle touche l'ensemble de la population. La réglementation proposée est en outre peu réaliste et ne correspond plus au mode de vie actuel. Celui qui veut absolument se procurer de l'alcool pourra toujours le faire, même après l'instauration d'un « régime de nuit ».

Le Conseil des Etats fait aussi fausse route lorsqu'il propose de fixer un prix minimal. Cette mesure non seulement porte une lourde atteinte à la liberté économique, mais elle favorise encore le tourisme d'achat. Pour avoir un effet incitatif, le prix minimal devrait être très élevé, ce qui pénaliserait fortement les branches concernées.

L'usam et l'AEPM interviendront auprès du Conseil national par tous les moyens dont elles disposent pour obtenir la correction des décisions prises aujourd'hui par la Chambre des cantons.

Emmenée par l'usam, l'AEPM réunit plus de vingt organisations économiques faïtières et de branche. Elle s'engage contre l'hyperactivisme de l'Etat dans les domaines de la prévention et de la santé, mais soutient les mesures de prévention ciblées, judicieuses et axées sur les groupes à risque.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur usam, tél. 031 380 14 20, mobile 079 285 47 09

Rudolf Horber, secrétaire général AEPM, tél. 031 380 14 34, mobile 078 813 65 85

Numéro 1 des PME suisses: organisation faïtière des petites et moyennes entreprises, l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME